

# **SALARIES EN FORMATION PROFESSIONNELLE :**

## **Repères pour apprécier la maîtrise des Savoirs de Base**

**Réalisé par le CLAP / Centre de Ressources Illettrisme (CLAP/CRI)**

**176-182, rue Guillaume Leblanc 33000 BORDEAUX**

**Tél : 05 57 01 56 90 / Fax : 05 57 01 56 99**

**Courriel : [cri@clap-so.org](mailto:cri@clap-so.org)**

**Site Internet : [www.clap-so.org](http://www.clap-so.org)**



CLAP Sud-Ouest  
Centre Ressources  
Illettrisme

**OCTOBRE 2007**

**Avec le soutien de :**



FSE

## CE DOCUMENT : POUR QUI, POUR QUELS USAGES ?

Ce document ne s'adresse pas à des spécialistes de l'illettrisme ou de la formation de base. **Il souhaite informer des formateurs qui travaillent dans des centres de formation professionnelle**, sur des contenus techniques précis, auprès de stagiaires qui peuvent être salariés, par exemple dans des formations qui relèvent du bâtiment, de la propreté, de l'agriculture, ou de bien d'autres domaines d'activités.

L'objet de leur travail n'est donc pas l'acquisition des compétences de base (s'exprimer et comprendre oralement, lire, écrire, calculer, raisonner, se situer dans l'espace et le temps).

**Par contre, ils peuvent être à même de rencontrer dans les formations qu'ils animent des stagiaires qui ne maîtrisent pas bien ces compétences de base (parfois même, ils ont identifié certains cas précis).**

Ce document voudrait donner à ces formateurs des éléments leur permettant de mieux appréhender ces questions :

- en rappelant quelques données : définitions, statistiques nationales et régionales, notamment sur la présence dans l'emploi des personnes qui ne maîtrisent pas bien les compétences de base.
- en proposant des indices qui permettent de poser la question de la maîtrise des compétences de base des stagiaires en formation professionnelle.

**En effet : de Septembre 2005 à Mars 2006, dans 12 Régions, une enquête s'est déroulée auprès de 1035 stagiaires de l'AFPA.** Ces stagiaires étaient en formation dans les secteurs professionnels suivants : agriculture, bâtiment, métallurgie, mécanique, électricité, textile, chimie, administratif, services. Il y avait également des stagiaires de préformation de niveau 5 et de niveau 4.

Le rapport à l'écrit de ces stagiaires a été évalué avec les mêmes outils que ceux utilisés par l'ANLCI et l'INSEE dans l'enquête Information et Vie Quotidienne (voir page 5), pour pouvoir comparer les résultats des 2 enquêtes. **Il en ressort que : 2,4 % des stagiaires rencontrent de graves difficultés face à l'écrit, 3,2 % rencontrent de fortes difficultés.**

Si des stagiaires présentant ces caractéristiques sont présents dans les centres AFPA, il est hors de doute qu'ils sont aussi présents dans de nombreux autres centres de formation.

## POURQUOI SE POSER CES QUESTIONS ?

Les situations sont variables en fonction de la qualification professionnelle visée, de ce qui relève des compétences de base pour obtenir cette qualification, et en regard de ce que la personne sait faire, son « niveau ». Dans certains cas, il peut y avoir des freins, voire une impossibilité d'obtenir cette qualification.

Mais ce n'est pas le cas le plus général. **Toutes les personnes qui sont en difficultés avec les compétences de base et qui sont en situation d'emploi ont développé des compétences professionnelles**, elles ont appris leur métier malgré ça, beaucoup d'entre elles peuvent donc tirer profit d'une formation professionnelle (voir page 6).

Par contre, même si c'est variable suivant les professions et les entreprises, les contextes dans lesquels évoluent ces salariés peuvent requérir une maîtrise suffisante des compétences de base :

- Pour pouvoir communiquer dans le cadre professionnel.
- Pour faire face aux évolutions des produits, des techniques, des matériaux.
- Pour pouvoir éventuellement évoluer dans sa carrière.
- Pour pouvoir en cas de nécessité faire face à un reclassement.

A un moment ou à un autre, il faudra pouvoir proposer à ces salariés, y compris à ceux qui participent à une formation à caractère professionnel, une formation différente, complémentaire, qui leur permettra d'acquérir ou de renforcer les compétences de base.

**Pour aborder cette question avec les personnes concernées, il faut tenir pour certain que :**

➤ **C'est utile.**

Les apprentissages que la personne va développer dans cette formation (s'ils sont suffisamment longs) vont lui permettre d'être plus à l'aise dans son travail, mais aussi au quotidien, avec sa famille.

➤ **C'est possible.**

A tout âge, et quels que soient les acquis de la personne, son « niveau ». Dans ce domaine comme dans d'autres, nous voyons tous les jours que « la formation tout au long de la vie », ce n'est pas seulement un slogan.

➤ **C'est efficace.**

La formation, si ses objectifs et son rythme sont correctement envisagés permet réellement des progressions identifiables, notamment pour la personne elle-même.

Nous vous proposons page 7 une fiche (à photocopier individuellement pour chaque personne concernée) qui présente quelques indices pouvant révéler une non maîtrise des savoirs de base.

## SAVOIRS DE BASE ET ILLETTRISME : PROPOSITION DE DEFINITION

« L'illettrisme qualifie la situation de personnes de plus de 16 ans qui, bien qu'ayant été scolarisées, ne parviennent pas à lire et comprendre un texte portant sur des situations de leur vie quotidienne, et/ou ne parviennent pas à écrire pour transmettre des informations simples.

Pour certaines personnes, ces difficultés en lecture et écriture peuvent se combiner, à des degrés divers, avec une insuffisante maîtrise d'autres compétences de base comme la communication orale, le raisonnement logique, la compréhension et l'utilisation des nombres et des opérations, la prise de repères dans l'espace et dans le temps, etc...

Malgré ces déficits, les personnes en situation d'illettrisme ont acquis de l'expérience, une culture et un capital de compétences en ne s'appuyant pas ou peu sur la capacité à lire et à écrire. Certaines ont pu ainsi s'intégrer à la vie sociale et professionnelle, mais l'équilibre est fragile, et le risque de marginalisation permanent. D'autres se trouvent dans des situations d'exclusion où l'illettrisme se conjugue avec d'autres facteurs ».

### Agence Nationale de Lutte contre l'illettrisme (ANLCI) 2003

Le terme illettrisme est une spécificité de notre pays. Ailleurs, on parle le plus souvent d'analphabétisme fonctionnel. Pour les personnes qui n'ont jamais été scolarisées, on parle d'analphabétisme. Pour les personnes scolarisées à l'étranger, mais pas en français, on parle d'apprentissage du « Français Langue Etrangère » (FLE). C'est l'ensemble de ces publics qui est visé par ce projet.

## UNE PRIORITE NATIONALE ENTREE DANS LE DOMAINE LEGISLATIF

### Article L. 900-6 du Code du Travail : (4 Mai 2004)

Les actions de lutte contre l'illettrisme et l'apprentissage de la langue française font partie de la formation professionnelle tout au long de la vie. L'Etat, les collectivités territoriales, les établissements publics, les établissements d'enseignement publics et privés, les associations, les organisations professionnelles, syndicales et familiales, ainsi que les entreprises y concourent chacun pour leur part.

Ces actions sont des actions de formation, au sens de l'article L. 900-2.

Les coûts de ces actions sont imputables au titre de l'obligation de participation au financement de la formation professionnelle prévue à l'article L. 950-1 dans les conditions prévues au présent livre.

Les modalités d'application du présent article sont définies par décret en Conseil d'Etat.

### *Article 149 :*

La lutte contre l'illettrisme constitue une priorité nationale. Cette priorité est prise en compte par le service public de l'éducation ainsi que par les personnes publiques et privées qui assurent une mission de formation ou d'action sociale. Tous les services publics contribuent de manière coordonnée à la lutte contre l'illettrisme dans leurs domaines d'action respectifs.

*Références : Les lois n° 98-657 du 29 juillet 1998 d'orientation relative à la lutte contre les exclusions, loi du 4 mai 2004 sur la formation tout au long de la vie.*

## UN PHENOMENE D'UNE AMPLEUR ATTESTEE

### L'ENQUETE INFORMATION VIE QUOTIDIENNE (IVQ) INSEE 2004

L'enquête Information Vie Quotidienne (IVQ) de l'INSEE fournit des indications précises sur les personnes confrontées à l'illettrisme. Elle a été conduite en 2004 auprès d'un échantillon représentatif (10 000 personnes) de la population âgée de 18 à 65 ans vivant en France Métropolitaine, qui représente en France 40 millions de personnes.

Des modules spécifiques, dits « modules » ANLCI, proposent un certain nombre d'épreuves passées, au domicile des enquêtés, ils permettent de mesurer les compétences en lecture, écriture, calcul en s'appuyant sur des situations rencontrées dans la vie de tous les jours (lire un programme de télévision, comprendre un bulletin météo, écrire une liste de courses à faire, chercher une rue sur un plan etc.) et sur la compétence à l'oral.

Parmi l'ensemble des personnes de 18 à 65 ans résidant en France, 7% éprouvent de graves difficultés face à l'écrit, 5% des difficultés moins importantes mais suffisamment fortes pour rendre difficile une communication vraiment efficace par l'écrit et 7% ont quelques lacunes et ne maîtrisent pas parfaitement les domaines fondamentaux de l'écrit.

Les personnes des deux premiers groupes, soit **12% des 18-65 ans, sont dans une situation préoccupante face à l'écrit**. Les hommes se trouvent plus souvent que les femmes en difficulté face à l'écrit, mais c'est l'inverse en calcul. Les personnes âgées de 18 à 29 ans ont de meilleurs résultats que les générations plus âgées, que ce soit en lecture, en calcul ou en compréhension orale.

### QUELQUES CHIFFRES CONCERNANT LES SITUATIONS D'ILLETTRISME TEL QUE MESURE PAR L'ENQUETE IVQ

Source : document de L'Agence Nationale de Lutte Contre l'Illettrisme (ANLCI), publié le 7 juin 2006.

#### ILLETTRISME, AGE, SEXE

3 100 000 personnes (9% des 18-65 ans), résidant en France Métropolitaine et ayant été scolarisées en France sont en situation d'illettrisme. Sur ce nombre de personnes :

- 9% sont âgées de 18 à 25 ans
- 15% sont âgées de 26 à 35 ans
- 23% sont âgées de 36 à 45 ans
- 30% sont âgées de 46 à 55 ans
- 23% sont âgées de 56 à 65 ans
- 59% sont des hommes
- 41% sont des femmes

## ILLETTRISME ET TERRITOIRES

La moitié des personnes en situation d'illettrisme vit dans des zones faiblement peuplées :

28% dans les zones rurales, 21% dans des villes de moins de 20 000 habitants.

L'autre moitié vit dans des zones urbaines plus denses :

17% dans les villes de plus de 20 000 habitants, 24% dans les villes de plus de 100 000 habitants, 10% en région parisienne.

10% des personnes en situation d'illettrisme vivent dans les Zones Urbaines Sensibles (ZUS). Mais attention : dans les ZUS le pourcentage d'illettrés y est deux fois plus élevé que dans la population totale (18% au lieu de 9%).

## ILLETTRISME ET EMPLOI

Plus de la moitié des personnes en situation d'illettrisme ont un emploi.

57% des personnes en situation d'illettrisme sont dans l'emploi, 11% sont au chômage, 14% sont retraités, 9% en formation ou en inactivité, 8% sont au foyer.

Mais si on considère les personnes retraitées ou en formation, qui n'occupent plus ou pas encore un emploi, le pourcentage de personnes illettrées dans l'emploi serait alors de 67%.

## ILLETTRISME ET MINIMA SOCIAUX

26% des allocataires du RMI sont en situation d'illettrisme. Parmi les personnes allocataires du RMI la proportion des personnes en situation d'illettrisme est donc trois fois plus élevée que dans l'ensemble de la population concernée.

## ILLETTRISME ET LANGUE MATERNELLE

74% des personnes en situation d'illettrisme utilisaient exclusivement le Français à la maison à l'âge de 5 ans. On note globalement que 8% des personnes qui utilisaient le Français à la maison à 5 ans sont en situation d'illettrisme contre 20% de celles qui utilisaient une langue étrangère ou régionale au même âge.

### **DANS LA REGION : UN AQUITAIN SUR HUIT DESORIENTE FACE A L'ECRIT**

Source : Le Quatre Pages INSEE Aquitaine n°152 rend compte du volet Aquitaine de l'enquête nationale 2004.

Il en ressort que 19% des 18-65 ans éprouvent des difficultés face à l'écrit, difficultés graves pour 13% au lieu de 12% au niveau national. 1% n'a pas été scolarisé en France, 12% ont été scolarisés en France. En considérant les 13%, on peut estimer que cela correspond à 200 000 personnes dans la région. A cela s'ajoutent 7% de personnes en difficulté avec le calcul, sans difficulté avec l'écrit. On note que 51% des adultes ayant été scolarisés en France et présentant des difficultés graves avec l'écrit sont des femmes, contre 41% pour la France Métropolitaine.

Nom du stagiaire :  
Date :

Nom du formateur :

### INDICES POUVANT REVELER UNE NON-MAITRISE DES SAVOIRS DE BASE

	oui	non	à vérifier
Grosse difficulté à utiliser un classement alphabétique, ou un autre.			
Grosse difficulté à lire une liste, à écrire une liste, à nommer des éléments d'une liste.			
Grosse difficulté à utiliser un catalogue, un répertoire.			
Grosse difficulté à lire un tableau à double entrée, à le compléter correctement si nécessaire.			
Grosse difficulté à utiliser la documentation professionnelle, ou à y faire référence.			
Grosse difficulté à lire, écrire, les noms des produits, des matériaux, du matériel, ou à les nommer.			
Grosse difficulté à prendre des notes si nécessaire, à les consulter.			
Grosse difficulté à écrire un message ou à le lire.			
Grosse difficulté à faire les calculs nécessaires concernant les produits, les matériaux, les mesures.			

### Quand il y a production d'écrit :

	oui	non	à vérifier
Temps "anormalement" long pour remplir la fiche, le document.			
Hésitation, appréhension à prendre le stylo, à écrire.			
Utilise uniquement les majuscules.			
Dans un mot, mélange de majuscules et de minuscules.			
Très mauvais tracé (presque impossible de reconnaître les lettres).			
Ne peut pas écrire droiti, sur une page sans ligne, voire sur une ligne.			
Pas de ponctuation (au point de rendre la compréhension difficile).			
Pas d'espace entre les mots, ou alors aux mauvais endroits.			
Ecriture phonétique (au point de rendre la compréhension difficile).			
Construction de phrase "bizarre", absence ou confusion de mots.			
Déchiffre sans comprendre.			
Ne peut pas extraire une information précise.			
Ne peut pas lire silencieusement (épellation, déchiffre à voix haute ou basse, ou en remuant les lèvres).			
Temps "anormalement" long pour s'exprimer sur ce qu'on vient de lire.			